

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation :

27 juin 2022

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune (avec l'accord de M. le Sous-préfet), sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

Etaient Présents : M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – M^{me} MORELLE V. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – NIEUWJAER M. - M^{me} SOURDEAU A. - M^{me} BRENDLER L. - M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R.- M^{me} BONNET M.

Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents : M^{me} FROMONT V. - BILLOIR R. – DUQUESNOY A.

Procurations : M. BILLOIR R. pour M. DUEZ P.
M^{me} FROMONT V. pour M. FOVEZ A.

Secrétaire de séance : M. DENOYELLE M.

OBJET : Budget eau et assainissement – proposition de financement

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la Commune s'est engagée à réaliser un emprunt pour permettre le financement de la part communale des investissements du budget eau et assainissement (création de la noue rue de Saulzoir et réfection du réseau d'eau centre bourg).

Après consultation de trois organismes bancaires, il s'avère que seul le Crédit Agricole propose les meilleures conditions à savoir :

Montant : 170 000,00 euros

Durée : 10 ans

Périodicité de paiement : trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Taux d'intérêt annuel fixe : 1,74 %

Montant de l'échéance : 4 639,68 €

Frais de dossier : 70 €

Coût total du crédit : 15 587,25 €

Les élus sont invités à accepter cette proposition et à autoriser M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire (contrat de prêt, demandes de versement des fonds, remboursements des sommes dues).

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, de/d' :

- Réaliser un emprunt de 170 000,00 € auprès du Crédit Agricole suivant les conditions détaillées ci-dessus.
- Autoriser M. le Maire à signer le contrat de prêt, les demandes de versement des fonds et tous documents afférents à ce dossier.

POUR : 12 voix - M. DUEZ P. - M. FOVEZ A. - M ^{me} DELAVAL MF. - M. BILLOIR R. (procuration) - M ^{me} MORELLE V. - M. NIEUWJAER M. - M. DENOYELLE M. - M DECEUNINCK R. - M ^{me} SOURDEAU A. - Mme BRENDLER L. - Mme RUELLE N. - Mme FROMONT V. (procuration)	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : 2 voix - M ^{me} LEROY R. - M ^{me} BONNET M.
---	-------------	----------	--

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

VILLERS-EN-CAUCHIES, le 15 juillet 2022.

Le Maire, Pascal DUEZ



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 19/07/2022,
Et de la publication le 19/07/2022.

